

COMPTE-RENDU DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 3 SEPTEMBRE 2012

LE TROIS SEPTEMBRE DEUX MIL DOUZE à 20 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur FORGEARD Robert, Maire.

Etaient présents : CRUCHET Jacky, BREBION Patrick, BOURNEUF Georges, COEURET Laurent, DROUET Dominique, LEBARBIER Christelle.

Etait absent excusé : DEROUIN Joël.

Madame LEBARBIER Christelle a été élue Secrétaire.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2012

SUIVI DES TRAVAUX

- **Assainissement**

Le grillage a été retendu à la station d'épuration, par la société AEIC.

La société CANA OUEST doit installer les signaux d'alerte à la pompe de relevage. Ensuite la réception administrative des travaux pourra être prononcée.

- **Enfouissement des réseaux – éclairage public**

Les derniers poteaux situés à Beauregard et aux Ventes ont été enlevés. Les anciens poteaux déposés à coté de la station doivent être enlevés.

La sensibilité des lampadaires est à revoir (les lampadaires se sont allumés tôt au mois d'août).

Un lampadaire derrière l'église ne marche pas.

Le maçon doit finir la réfection des trottoirs, détériorés par le gel, cette semaine.

Un boîtier de branchement électrique a été installé trop bas, par rapport au plan, chemin de Trotte Souris (point à revoir avec la société ERS).

- **Futurs travaux**

Concernant l'aménagement du bourg, le Conseil Général (amendes de police) nous accorde une subvention d'environ 10 000 € (20 % de 47 000 €, somme retenue sur le projet de 80 000 €).

Pour la sauvegarde de l'église, une subvention d'environ 6 870 € (20 % de 34 000 €, somme retenue sur le projet de 50 000 €) nous est attribuée au titre de la DETR.

Pour l'attribution des subventions, les revêtements routiers ne sont pas pris en compte, car considérés comme de l'entretien.

Monsieur le Maire propose de réunir les commissions finances et travaux ainsi que ultérieurement la société SAFEGE, afin de sélectionner les premiers travaux qui pourraient être réalisés au printemps 2013.

L'étude des travaux concernant l'axe de circulation sera faite lors du prochain conseil.

Une commission finances est fixée au mercredi 26 septembre à 14h.

TAXE COMMUNALE TRAITEMENT DES DECHETS USINE DU GANOTIN

Suite à nos démarches, et à la délibération d'Ecorpain refusant de répartir la redevance, le Sous-Préfet a organisé une rencontre entre les maires de Maisoncelles et d'Ecorpain, et Mme Berthier du service DIRCOL de la Préfecture, le 28 août.

Il en ressort que la délibération prise par Ecorpain doit être retirée.

La commune d'Ecorpain décidera seule de la répartition à mettre en place, entre les communes limitrophes (Maisoncelles et Evailly). Le minimum de répartition pour ces communes est de 10%.

Les nuisances liées au transport pour accéder au site du Ganotin ne sont pas prises en compte par cette taxe.

PROJET « EOLIEN » : INFORMATION ET AVIS DU CONSEIL

Une société a commencé une pré-étude dans le but d'implanter 5 à 8 éoliennes dans un secteur situé sur les communes de Maisoncelles, Bouloire et Ecorpain.

Le conseil municipal donne un avis favorable à cette pré-étude, en attente de données techniques notamment sur les accès.

Les propriétaires des parcelles retenues dans le périmètre de cette étude sont contactés par cette société pour avis.

SUBVENTION COMICE AGRICOLE MAISONCELLES 2013

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de verser une subvention de 200 € à l'association Comice Maisoncelles 2013, en cours de création.

MANIFESTATIONS FIN D'ANNEE

Comme les années précédentes, un buffet froid gratuit sera proposé aux habitants présents à la cérémonie du 11 novembre 2012.

Les associations de Maisoncelles (Parents d'élèves et Comité des Fêtes) se joignent à la commune pour préparer le téléthon (2 décembre 2012).

QUESTIONS DIVERSES

- Maison de bourg : les agences vont être recontactées pour avoir les impressions des visiteurs ; le conseil municipal est d'accord pour en baisser le prix.
- Un rendez-vous devra être pris auprès d'une société d'illuminations afin de prévoir ou non les décorations de Noël.
- Un habitant a un souci avec un fossé, une visite sera faite sur place prochainement pour étudier la situation et prévoir d'éventuels travaux.
- 21 septembre randonnée handisport, utilisation possible de la salle.

La séance est levée à 22 H 30, après lecture de ce PV.

Ayant délibéré les jours, mois et an susdits, ont signé les membres présents.